

ATELIERS RECREATIFS COMMUNE DE DISTRÉ VACANCES DE FEVRIER 2025

TARIF: 5 € l'après-midi

Les ateliers récréatifs, organisés pendant les petites vacances scolaires, à destination des jeunes de notre commune âgés de 6 à 12 ans sont toujours une réussite. Ces ateliers d'animation ont lieu dans la maison verte, située face à l'école. Ils sont encadrés par du personnel qualifié en animation.

Pensez à mettre des vêtements qui ne craignent pas.

ATTENTION: la responsabilité des animatrices ne s'exerce sur vos enfants qu'entre 14h et 17h

le lundi 10 février



Atelier artistique: « Boucles d'oreilles en pâte fimo »

le mardi 11 février



Atelier cuisine: « Donuts »

le mercredi 12 février



Atelier artistique: « Nichoir maisonnette »

la

(nombre de places limité). Les

enfants scolarisés à l'école des

Pour ne pas t'ennuyer, voici ce que nous te proposons, n'hésite pas et viens nous rejoindre

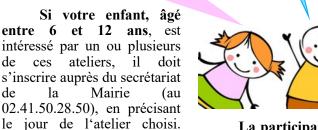
le jeudi 13 février

Atelier: « initiation à la boule de fort» à l'Espace de Convivialité Distr'ayant, à côté de la Mairie. »

Chaque enfant devra apporter des chaussons aller dans le jeu.



ATTENTION: vous devrez amener votre enfant directement dans la cour de la Mairie, à 14h et venir le rechercher à 17h, au même endroit.





PENSEZ A PRENDRE **UN SAC POUR** REMPORTER VOS **OEUVRES.**

La participation financière de 5 € par enfant et par après-midi devra être réglée auprès du secrétariat de la mairie, à l'inscription ou impérativement avant la 1ère séance.

Cette somme ne sera pas remboursée en cas d'absence puisque les fournitures auront été achetées d'avance, en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Une fiche d'inscription par famille devra être complétée par l'adulte responsable de l'enfant et déposée en Mairie avant la séance. (Ces fiches sont disponibles en Mairie.) Les familles ayant déjà renseigné ces fiches l'an dernier n'auront pas à le faire à nouveau, elles devront juste signaler aux animatrices les modifications éventuelles.

Vignes de Distré et non domiciliés sur la Commune peuvent participer à ces ateliers mais dans la limite places disponibles (contactez la Mairie).

> (Vous pouvez consulter ce programme sur notre site internet www.mairie-distre.fr Rubrique Vivre à Distré - Enseignement/Jeunesse - Ateliers récréatifs)